



# Lettre aux habitants

Nouvelles de l'ACQU n° 38 – décembre 2003

Publication trimestrielle de l'Association de Comités de Quartier Uclois  
(ACQU) asbl – Siège social : av. du Maréchal, 20A, 1180 Uccle

Belgique-Belgie

PP  
1050 Bruxelles

1/7/194

**Soutenez notre action !**

## Éditorial

L'ACQU tient tout d'abord à vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle : santé, réussite affective, emploi, découvertes et succès en tous genres, confiance en soi ; tels sont les domaines où nous souhaitons très sincèrement pour vous un bilan positif en 2004.

Ceci étant dit, nous ne vous cachons pas que nous sommes préoccupés : le monde, en effet, ne va pas bien du tout ; c'est une évidence. Chacun le voit. Des consciences avisées l'expriment presque chaque jour. Nous ressentons d'ailleurs chez bon nombre de nos concitoyens amertume et découragement, perte de joie de vivre, frustration voire colère, et tant d'autres signes révélateurs d'une gestion et d'un état du monde qui ne les satisfont plus et les inquiètent, pour eux-mêmes et leurs enfants.

Disons-le d'emblée, la « globalisation des marchés », néolibérale, telle que conçue actuellement, avec cette idée, illusoire, de « croissance continue », nous montre chaque jour ses limites et effets pervers : fracture sociale (la pauvreté qui s'accroît), chômage, grave précarité des emplois, environnement de plus en plus malmené, matraquage publicitaire qui « pollue » véritablement les esprits (« votre bonheur est dans telle marque de voiture ou tel produit de consommation »), décisions politiques axées quasi seulement sur l'économique... et, le plus souvent, regrettable absence de visions à long et

même à moyen termes ! ...

L'ACQU maintiendra donc la pression sur les Autorités pour améliorer les choses dans les domaines qui la concernent. Mais, quoi qu'il en soit, elle a encore foi en un monde qui fonctionnerait de façon plus harmonieuse, et elle continuera pour cela à défendre obstinément **d'autres valeurs**. Car chacun a besoin d'un idéal de vie où il peut se surpasser, de solidarité humaine, de comportements éthiques et fraternels, d'amitiés chaleureuses et de bonheur familial. Chacun a besoin aussi d'un travail valorisant et stable, d'un logement décent et à la mesure de ses moyens pécuniaires, d'activités physiques équilibrantes, etc. Tous, nous éprouvons, en outre, l'indispensable nécessité d'un environnement sain et respirable, d'espaces verts et bleus respectés et entretenus avec soin. Et nous ne croyons pas « ringard » d'oser l'affirmer !

Puissent nos Autorités, tant communales et régionales que fédérales, le comprendre et avoir le courage politique de prendre des décisions allant autant que possible dans ce sens et avec une perspective du long terme ; ... en dépit de ce que leur conseillent les « experts » de tous bords, eux-mêmes conditionnés par un enseignement lacunaire axé avant tout sur « le marché » (ceci d'ailleurs, sous l'influence des conceptions d'existence nord-américaines, ... qui ne sont nullement les nôtres).

Puissent, par exemple, la Commune d'Uccle et la Région de Bruxelles-Capitale – et ce sont également nos souhaits pour 2004 – prendre les décisions de sagesse et de prudence qui s'imposent, d'une part, pour le plateau Avijl, où du logement surtout social (si nécessaire !) est prévu depuis toujours, et, d'autre part, pour le futur lotissement du plateau Engeland, où un projet actuel semble faire fi de l'espace vert existant et de plusieurs autres contingences fort importantes, telles que : problèmes des déplacements et d'égouttage, risques de destruction d'une réserve naturelle humide située en contrebas, etc.

Puissent donc ces Autorités agir en tous ces domaines, sans craintes ou complexes superflus (de supériorité ni d'infériorité) et dans l'esprit d'une démocratie bien comprise, où les citoyens actifs et informés sont « entendus » et participent de la sorte aux prises de décision ! C'est l'un de nos vœux les plus chers.

En terminant, nous vous prions de nous excuser pour la minceur de ce n° 38 (à laquelle des circonstances de date et de temps nous ont contraints) et noter que notre « Lettre aux habitants » n° 39 paraîtra, en ses 16 pages habituelles, fin janvier prochain, et explicitera un certain nombre de sujets soulevés dans cet éditorial.

Jacques NIFFLE  
Administrateur

Bernard JOURET  
Président

## Mobilisation générale au plateau Engeland

**La demande de permis de lotir n° 476 visant à construire 401 logements sur le site naturel du plateau Engeland a créé l'émoi dans le quartier. Rapidement, une poignée d'habitants se sont réunis en comité de quartier pour étudier la complexité du dossier et défendre leurs intérêts mais surtout les intérêts de tous les Bruxellois. En effet le plateau Engeland, site naturel particulier et remarquable de 11 ha, s'inscrit dans un enchaînement exceptionnel d'espaces verts protégés qui constituent un maillage vert unique en Région de Bruxelles Capitale.**

### LE GIGANTISME DU PROJET SOUMIS TRAHISSAIT SON MERCANTILISME

#### 1° Densité excessive des logements

53 maisons, 348 appartements répartis sur 17 immeubles de 3 à 5 niveaux sur une superficie constructible de 6 ha 47, les chiffres parlent d'eux-mêmes et ils sont énormes par rapport à l'habitat voisin.

#### 2° Gabarit

Les immeubles à appartements n'existent pas dans l'îlot voisin qui ne compte que des maisons uni-familiales de maximum deux étages. Ces immeubles à appartements vont créer un conflit de gabarit avec les maisons voisines et détruire l'aspect paysager de la rue Engeland et du chemin du Puits que le PRAS (Plan Régional d'Affectation du Sol) lui-même recommande de protéger et de renforcer.

#### 3° Mobilité

Ces logements vont générer environ 1000 véhicules supplémentaires si on tient compte de l'autre projet de lotissement de

92 logements proposé à 500 m de là, sur l'angle de la rue Engeland et de l'avenue Dolez. Ce quartier n'est pas du tout aménagé pour absorber autant de véhicules car il est enclavé entre des rues étroites, anciennes et à sens unique, et limité d'accès par deux ponts SNCB étroits et à voie unique. Le quartier est actuellement très mal desservi en transports en commun, ce qui encouragera les habitants à utiliser la voiture et engendrera nuisances, pollution et risques d'accidents supplémentaires.

#### 4° Égouttage et ruissellement des eaux

La minéralisation du sol va engendrer un ruissellement qui actuellement est absorbé par la surface naturelle boisée. Comme le plateau Engeland est en surplomb de la réserve naturelle humide du Kinsendael et comme une partie des eaux de ruissellement seront déversées dans le Kinsenbeek qui alimente la réserve humide du Kinsendael, il existe donc une menace non négligeable de pollution pour cette réserve fragile qui est un des joyaux du patrimoine vert de Bruxelles.

#### 5° Arbres, Zone verte de haute valeur biologique

Le plateau Engeland est un site naturel boisé par de nombreuses essences diverses et notamment du cerisier de Schaerbeek qui sert à la fabrication de la Kriek. Or, le promoteur ne préserve aucun arbre existant, il éradique tous les arbres, alors que le maintien d'un maximum d'arbres existants est indispensable pour permettre le passage et la survie des espèces. La zone constructible de 401 logements jouxte la zone verte de haute valeur biologique prévue au PRAS. Il ne faut pas être un expert pour comprendre que la présence de 1200 habitants supplémentaires et une zone de

réserve de haute valeur biologique ne sont pas compatibles.

#### 6° Promenade verte

L'habitat proposé ne permet pas la création de la promenade verte prévue au PRD (Plan Régional de Développement) à cet endroit, ni comment elle pourrait s'intégrer entre des fronts bâtis de chaque côté du chemin du Puits.

#### 7° Maillage vert et zone « Natura 2000 »

Le plateau Engeland, par la zone verte de haute valeur biologique, fait partie d'un ensemble (allant du Kinsendael au bois de Verrewinckel en passant par le Kauwberg et le parc Fond'Roy) qui a été proposé par la Région comme site « Natura 2000 » en application de la directive européenne visant à protéger les milieux et les espèces les plus menacés. Un plan régional tisse la toile de Bruxelles en vert et en bleu. Le site du plateau Engeland est un maillon de ce maillage vert. Le réseau de continuité verte remplit un rôle important, il permet la dispersion et le déplacement des espèces et le maintien de la biodiversité. Amputer un maillon provoquera une cassure dans ce maillage vert.

#### Conclusion

Certes, la ville a besoin de logements, mais surtout de logements accessibles aux revenus modestes et moyens. Pour cela faut-il démolir nos espaces naturels, craindre pour les réserves voisines, fragiles et protégées, éradiquer tous les arbres existants d'un site boisé, construire des immeubles et minéraliser les sols au risque de provoquer des problèmes d'égouttage, est-il besoin de détruire la biodiversité d'un site remarquable pour la nature ? Nous ne le pensons pas.

En ville, les espaces naturels sont rares, ils font partie de

## Courrier des lecteurs

notre patrimoine au même titre que les richesses architecturales de la ville. Mais, surtout, ils sont l'élément régulateur le plus important de l'écosystème urbain ; ils atténuent les effets de la pollution ; ils réduisent les nuisances sonores ; ils absorbent le CO<sub>2</sub> ; ils forment des surfaces importantes d'évaporation et d'infiltration des eaux de ruissellement ; ils jouent un rôle de tampon climatique et contribuent à la ventilation de la ville.

Les espaces naturels, où la nature peut évoluer spontanément, conservent la diversité biologique. C'est un devoir pour nous de les préserver pour les transmettre aux générations futures.

**Pour votre gouverne, sachez que la Commission de concertation du 22 octobre 2003 a émis un avis défavorable pour cette demande de permis de lotir n° 476 : 401 logements sur le Plateau Engeland ! Un refus guidé par le bon sens ! Mais ce n'est qu'un avis, et nous devons rester vigilants, car il faut encore attendre la décision qui doit être proposée par le Fonctionnaire-délégué à l'urbanisme régional et adressée au Collège communal d'Uccle.**

**Si, comme nous, vous pensez qu'il est important d'agir, rejoignez notre comité de quartier, dont voici les coordonnées :**

**Comité de quartier  
Plateau Engeland/Puits**  
Chemin du Puits 77- 1180 Bruxelles

**EMAIL :**  
cq\_engeland\_puits@hotmail.com

**FORUM DE DISCUSSION ET D'ÉCHANGE :**  
<http://forum-engeland.laplejade.be>

**SITE INTERNET :**  
[www.plateauengeland.be](http://www.plateauengeland.be)

**À la suite de notre « Lettre aux habitants » n° 37 (septembre 2003), l'ACQU a reçu plusieurs lettres, dont Jacques NIFFLE vous présente ci-après les passages essentiels.**

**D'Agneta NIKLASSON**  
av. Churchill,  
le 15.9.03

*Le projet STIB pour l'avenue Churchill : le terminus du tram 3 au rond-point, est-ce vraiment la meilleure solution ? (...)* Je propose qu'on supprime une bande pour les voitures (...) au profit de trottoirs plus larges et d'une piste cyclable. (...) Je préfère plus de trams et moins de voitures !!!  
*Les marronniers :* Je ne comprends pas pourquoi on doit les abattre tous en même temps. (...) Nous aurions alors une avenue nue.

**De Jenny et Marcel SPILLIAERT**  
rue J. Cuyllits,  
le 21.9.03

La seule chose où nous aimerions que vous interveniez auprès de l'instance compétente, c'est le rond-point Churchill, (...) un casse-tête pour deviner dans quelle rue les conducteurs ont décidé d'aller, car 80 % – surtout des « CD » – n'utilisent jamais leurs clignotants et beaucoup d'entre eux accélèrent en dépassant largement la vitesse autorisée, si bien que d'autres, effrayé(e)s, y ralentissent alors dangereusement.

*Commentaire :*  
Raison de plus pour réduire l'accès du rond-point à une seule bande !

**De Colette WALLAERT**  
av. Errera,  
le 22.9.03

*Rond-point Churchill :* Il y a nettement moins d'accidents (jadis quotidiens) depuis la suppression des bandes centrales (...). La suppression des « entonnnoirs » augmente le débit des voitures, mais rend la traversée périlleuse pour les piétons vu l'absence de feux, car nombre d'automobilistes ne s'arrêtent pas pour les piétons et encore moins sur la 2<sup>e</sup> bande. (...) Organiser un terminus au rond-point serait tout aussi dangereux (...). Il y a beaucoup trop peu d'espace sécurisé.

**De Mr et Mme R. MOUCHARTE**  
av. Montjoie,  
le 22.9.03

*Rond-point Churchill :* La suppression des quatre bandes de circulation au milieu du rond-point a amélioré la fluidité du trafic et réduit le risque d'accident. (...) Les blocs de béton, que la police a enlevés, facilitent cependant l'entrée des véhicules sur le rond-point en leur permettant de s'intercaler un à un dans le courant des voitures qui y circulent déjà... À deux de front, beaucoup y entrent à trop grande vitesse ! (...) Le terminus du tram 3 au rond-point est, quant à lui, une configuration à surveiller de très près ! Le nombre de voyageurs qui seront obligés d'y transiter sera important. Actuellement, il y en a peu qui y montent et descendent (...).  
*Abattage d'arbres av. Churchill :* (...) Lors de leur remplacement (de 12 en 12 mètres), il faudra prévoir un système qui éviterait le parking entre les arbres (...). Si on accepte des parkings, il faudra qu'ils soient solidement pavés et bien délimités. Mais le mieux

serait de ne pas utiliser ces endroits comme « parkings » (...) J'apprécie beaucoup les actions que vous menez pour le bien-être de toute la commune d'Uccle.

**De Philip et Jytte KIRKBY,**  
rond-point Churchill,  
le 22.9.03

(...) Nous sommes déçus que (...) d'horribles barrières blanches et jaunes empêchent l'accès au centre du rond-point. (...) Selon nous, cette expérience de nouvelle circulation est un réel échec. Le trafic est maintenant beaucoup plus rapide et bruyant qu'il ne l'était au temps des feux (...). Il y a toujours des bruits de klaxons, car les automobilistes ont du mal à gérer les priorités sur le rond-point.

**De Madame LECOMPTE,**  
rue Dodonée,  
le 22.9.03

Le terminus du tram 3 au rond-point Churchill suscite de nombreuses réactions négatives. C'est une situation difficile à comprendre : « obliger les voyageurs à changer de tram au rond-point Churchill ». Alors que l'on parle de mobilité, (...), voici que l'on multiplie les obstacles. Pour les personnes âgées, les déplacements sont difficiles. (...) Doit-on rester chez soi parce qu'on a une canne, une prothèse ?

Je vous remercie pour votre aide et la compétence que vous mettez au service des Ucclois.

**D'Anne JOTTRAND,**  
av. des Ormeaux,  
le 1.10.03

*Rond-point Churchill* : Surtout ne supprimons pas les goullets

qui ralentissent la circulation et donc les accidents.

*Plantation de jeunes marronniers* : On oublie de signaler que les marronniers, depuis quelques années, sont atteints d'une maladie (provoquée par un insecte) qui flétrit les feuilles dès juillet. Cela n'est pas du tout esthétique. Pourquoi ne pas envisager de planter, comme à l'avenue Brugmann, des ginkgos bilobas ? (...) Cet arbre, originaire de Chine, est planté en Europe depuis 3 ou 4 siècles dans les parcs et allées. Il est connu pour sa résistance à la pollution atmosphérique. Cela ferait un changement bienvenu.

**De Pierre DOR,**  
av. du Château de Walzin,  
le 3.10.03

*Rond-point Churchill* : l'installation d'un sens giratoire et la suppression des feux y a considérablement favorisé la circulation et la sécurité. Pour que cette dernière soit maintenue, il faudrait conserver le rétrécissement sur les voies d'entrée dans le rond-point (cfr. « Vademecum, Politique communale de sécurité routière. Recommandations pour un aménagement de rues plus sûres et plus conviviales ». Institut Belge pour la Sécurité Routière, IBSR – Mars 1991) et installer des feux clignotants avertissant les automobilistes qu'un tram est prêt à traverser la chaussée (exemple au carrefour bd de la Cambre-av. Louise).

Le maximum de passages dans *le tunnel Midi-Nord*, soit 35 actuellement, se situe entre 8 et 9 h dans le sens Midi-Nord et entre 16 et 17 h dans l'autre sens, avec des écarts de 1 à 2 minutes entre les trams. Le maximum de saturation de ce tunnel, invoqué pour remplacer par la ligne « L3 » les cinq lignes qui le desservent, ne semble pas évident, sauf si l'on souhaite augmenter fortement la fréquence des trams, ce qui

ne paraît pas être le cas puisqu'au lieu d'un maximum de 35 passages par heure, il n'y en aurait plus que 20 avec la nouvelle ligne. La proposition de la STIB a, par ailleurs, l'énorme inconvénient de multiplier les transferts, ce qui occasionne de nouvelles difficultés pour les personnes moins valides (...), ainsi que des pertes de temps pour les voyageurs. La suppression totale de la ligne 90 ne changerait rien au trafic dans le tunnel Midi-Nord, puisqu'elle ne l'emprunte pas. Par contre, elle ajouterait des inconvénients supplémentaires, à savoir la suppression de la ligne directe Meiser-Rogier et la diminution de fréquence sur le tronçon Meiser-Churchill commun aux lignes 23 et 90.

**Si vous souhaitez vous abonner à notre trimestriel,** il vous suffit de nous verser au minimum **8 euros** à notre n° de compte **310-0734318-17** de l'ACQU, avenue du Maréchal 20 A à 1180 Bruxelles.

## La « Lettre aux habitants »

*Éditeur responsable :*  
Bernard JOURET  
av. de la Chênaie 79C, 1180

La « Lettre aux habitants » est publiée avec l'aide de la Communauté française de Belgique et de la Région de Bruxelles-Capitale.



La « Lettre aux Habitants » peut être consultée sur le site internet de l'ACQU : [www.ibelgique.com/ucclecomites](http://www.ibelgique.com/ucclecomites)

Tout article signé n'engage que la responsabilité du ou de ses auteur(s).